



Rsa: dois je prendre en compte mes revenus d'alternances passées?

Par **Lucie75020**, le **25/01/2011** à **20:50**

Bonjour,

Je voudrais faire une demande de RSA et je me pose une question.

Pour être "éligible" il faut avoir travaillé 5 ans durant les dix dernières années.

En ce qui me concerne, **j'ai 7 années d'expériences à mon actif, mais 4 ans ont été en alternance (2 contrats d'alternances de deux ans durant un BTS et des études supérieures)**

Cela va -t-il poser problème?

Dois je les prendre en compte pour le calcul de mes années de travail?

Si je ne les prends pas en compte, je n'ai que 3 ans d'expérience, donc pas de RSA ;-(

Merci de votre aide!!

L.